

Rapporteur : **Madame Anne-Florence BOURAT**

OBJET : **Carte scolaire – Rentrée 2014 – Avis du Conseil municipal.**

*Mesdames, Messieurs,*

*La circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1er degré prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classes.*

*Par courrier en date du 17 avril 2014, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a informé la ville des modifications apportées à la carte scolaire, pour la rentrée 2014.*

\* \* \* \* \*

**VU** le courrier du 17 avril 2014 de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale demandant au conseil municipal de se prononcer sur les modifications apportées à la carte scolaire pour la rentrée 2014,

**CONSIDERANT** que deux fermetures avaient été annoncées à l'école maternelle Prévert et à l'école primaire Léo Lagrange,

Le conseil municipal, ayant délibéré,

- se félicite du maintien des deux classes devant être initialement fermées à la maternelle Prévert et à l'école élémentaire Léo Lagrange ;
- confirme son profond désaccord quant à la fermeture de trois postes sur les écoles Carême, Lavoisier et Matisse ;
- formule un avis très favorable quant à la mesure suivante :
  - \* ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif «plus de maîtres que de classes » à l'école Léo Lagrange
- prend acte de :
  - \* la fermeture du poste de psychologue scolaire à l'école Léo Lagrange ;
  - \* l'ouverture d'un poste de psychologue scolaire à l'école élémentaire Herriot

Mme Weinland indique que le groupe ne prend pas part au vote.

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 8

MM. Guerin, Baraudon, Ganivelle, Michaud

Mmes Mery, Metais, Weinland, Pesnot-Pin

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la sous-préfecture, le 02/06/2014 n°5379

Publié au siège de la mairie, le 02/06/2014

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER